



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM DE NANTES DOBREE ROYALE 9 PLACE ROYALE 44000 NANTES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Yoakim AZRIA Mme Benjamine BLERY, gérants de la société 7 RUE DES HALLES, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 7 RUE DES HALLES 44000 NANTES, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M Yoakim AZRIA, 84 RUE MARECHAL JOFFRE 44000 NANTES
Nombre de parts	49
Montant versé	490 €
2e associé	Mme Benjamine BLERY, 15 AVENUE LIEUTENANT CHAPUS 44000 NANTES
Nombre de parts	51
Montant versé	510 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 juin 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

Benjamine Blery

Lu et approuvé

